

Assises de la prévention 2022

Résumé de la journée

Le 13 mai 2022, Passage 44 à Bruxelles. 350 personnes sont réunies à l'initiative de l'Administration générale de l'aide à la jeunesse, avec le soutien de sa Ministre de tutelle Valérie Glatigny pour donner des assises à la prévention.

En 2018, le législateur a donné à la politique de prévention une importance nouvelle qu'il s'agit de mettre en œuvre et de développer. Travailleurs d'AMO, Mado, services de parrainage, services publics de prévention mais aussi tous les autres acteurs du secteur intéressés, ainsi que des représentants des secteurs de l'enseignement, du sport, de l'ONE, des maisons de justice, de la santé mentale, de l'action sociale... Tous se rencontrent pour décider collectivement des chantiers à entreprendre pour donner toutes les chances au déploiement de cette politique :

*Quelles expériences partager ? Quelles pratiques clarifier ?
Quels dispositifs mutualiser pour favoriser une liberté éducative qui respecte les droits des enfants et des jeunes et pour obtenir, enfin, une réduction des inégalités qui compromettent les chances de trop d'entre eux ?*

Solayman Laqdim

Chargé de prévention pour les divisions Huy-Liège-Verviers

« Tout texte réglementaire, tout texte, tout décret, toute ordonnance, lorsqu'elle s'applique sur le terrain : c'est surtout les pratiques qui irriguent l'esprit de la loi.

Il y a un décalage qui est inévitable. Or ce décalage-là, on en voit certains effets et on a envie de les corriger.

Donc, pour moi, les Assises, c'est l'occasion d'avoir un débat interactif, participatif, et surtout, un débat qui permette de ne pas avoir de tabous et d'attaquer plusieurs chantiers qui traduisent les différents questionnements qui peuvent se poser. Donc, c'est un processus, de un, que je trouve très démocratique et qui part du bas ; et de deux, qui s'inscrit dans une perspective d'amélioration.

L'idée c'est : « Comment on peut améliorer le livre premier ? ». C'est pas de faire une évaluation du livre premier, mais c'est comment on peut améliorer sa mise en œuvre.

Jeanne-Marie Sevaux
Directrice AMO CARS

« C'est chouette qu'il ait pu mettre en avant, comme ça, la prévention. Comme un, allez..., comme « livre 1 ». Donc, symboliquement ça veut quand même dire que c'est le cœur du travail. Après, il est en application mais il y a plein d'espaces qui sont encore un peu chaotiques : des espaces de concertation qui sont encore en train de se trouver, de se chercher. Et donc il y a encore un peu de route à faire à mon avis, pour qu'il trouve tout son espace et toute son implication quoi.

Valérie Glatigny
Ministre de l'Aide à la Jeunesse

« Je pense que si on devait résumer l'action de la fédération Wallonie-Bruxelles dans tous ses champs de compétences, peut-être qu'on pourrait mettre en premier lieu, la prévention.

Alors, on sait bien que ce n'est pas quelque chose qui peut s'arrêter aux frontières du seul secteur de l'aide à la jeunesse, à l'école bien sûr, dans le sport, à l'occasion de stages de vacances, lors d'activités culturelles, ou des organismes de jeunesses...

Et bien, nous devons agir dans tous les lieux où nous avons des jeunes qui évoluent.

Valérie Devis
Administratrice Générale de l'Aide à la Jeunesse

« Est-ce que la logique du livre un, n'est pas trop ambitieuse pour notre petit secteur ? Le condamnant finalement à définir des visées hors de portée ou à solliciter les autres à partir d'une posture morale, donneuse de leçon ?

Là encore, si nous donnons ce niveau d'ambition, ce ne sera pas sans transformer en profondeur nos manières de penser et de faire, pour rendre possible des coopérations et des alliances intersectorielles. Qui soient de véritables coopérations et de vraies alliances.

Sofian Azaoum

Agent de prévention Bruxelles

« Ce qui est très intéressant aujourd'hui, c'est justement de récupérer la parole du bas pour essayer de la faire remonter, et ensuite de la mettre en chantier, comme ça a été encore une fois répété à plusieurs reprises, durant toute cette année.

Et ce que je trouve très intéressant c'est le fait qu'on ait rassemblé une multitude de contributions et qu'on essaie de travailler autour de ces contributions-là. On n'est pas toujours habitués au fait qu'on demande réellement la parole.

C'est peut être aussi, ça fait partie de l'esprit de l'aide à la jeunesse, de toujours vouloir capter la parole des jeunes etc., et d'essayer de les faire remonter, et là encore une fois, c'est au niveau des acteurs de terrain que tout cela va se goupiller, et ensuite se mettre en chantier. D'autant qu'il y a cette promesse au final que tout ça va être entendu, et va être mis en place par la suite.

Corinne Dal Cero

Directrice AMO AMOSA

« Au niveau d'en fait, de la visibilité de la prévention, je pense que ce sera aussi important de... Au niveau du public de pouvoir se rendre aussi plus visible, plus accessible, parce qu'en fait, parfois, on voit la prévention de par nos activités, nos projets... Mais il y a tout cet aspect individuel et d'accompagnement qui parfois n'est pas assez visible et, on va dire, compréhensible pour les gens. Donc, oui, on doit pas leur parler de l'arrêté en tant que tel, AMO, mais vraiment de pouvoir montrer aux gens le travail qu'on fait de manière générale.

Francesco Fernando

AMO Dynamo

« Je dis toujours, sinon on risque de toujours, d'être des accompagnants de personnes, mais on risque un peu de passer à côté ou d'oublier un peu le côté plus action au niveau d'interpellation politique ou de prévention au niveau plus haut que les situations individuelles que nous rencontrons.

Donc pour moi, l'attente c'est vraiment de déclencher quelque chose, un espace et un processus pour nous de... Qui puisse nous donner ce pouvoir en fait.

Et aussi du coup à nous, mais surtout au public et aux populations avec lesquelles on travaille. C'est pourquoi moi j'ai choisi l'atelier numéro 2 qui est : « Comment inclure les populations, la participation des populations dans ce processus ». Qui est quand même un défi toujours présent, voilà. Pour nous à Dynamo mais en général dans le secteur.

Extrait de la vidéo de témoignages des militantes et facilitatrices du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)

« Alors moi je travaillais il y a quelques années à Droixhe dans une école maternelle, et alors, donc, des enfants prenaient des repas chauds et d'autres enfants malheureusement, n'avaient pas grand-chose, parfois une tartine à se partager entre frères et sœurs, et alors à la fin il reste toujours un peu de soupe, il reste toujours des plats, des repas chauds et tout. Et moi je les donnais aux enfants que je savais qu'ils n'avaient pas grand-chose.

Et mes collègues n'étaient absolument pas du tout d'accord, et même l'école, la direction, qui me disait : « Il faut jeter, on doit tout jeter à la poubelle parce que, tant pis, il vaut mieux jeter mais on peut pas donner à des enfants dont les parents ne payent pas. »

Maintenant, est-ce que les autres enfants... qui ne savaient pas spécialement quels parents payent ou qui ne payent pas, ils ont 4 ans les enfants. Mais il y a quand même un enfant qui, lui, était un peu plus grand, en primaire, et qui m'a dit : « La poubelle a plus d'importance que moi, parce qu'elle peut avoir la nourriture, et moi je peux pas l'avoir ».

Christine Mahy Secrétaire générale et politique du RWLP

« Comment on construit du droit, comment on cesse de morceler les personnes en tranches de saucisson entre les services, comme clients d'un endroit.

C'est un vocabulaire, heureusement qui, je crois, j'espère, n'a encore contaminé personne dans l'aide à la jeunesse, qui a largement contaminé par exemple les CPAS en Flandre et qu'on commence à entendre de temps en temps en Wallonie ou en partie francophone du pays, à Bruxelles aussi. J'espère que cette contamination on va tous y travailler, parce que le vocabulaire dit des choses...

Jean Blairon Expert associé asbl RTA

« Ça sert ou ça marche, si des violences peu visibles sont révélées, de telle façon qu'elles puissent être mises à l'agenda d'une discussion avec les professionnels concernés et initier des actions conjointes.

Ça sert ou ça marche, si des occasions sont créées pour celles et ceux qui en manquent et que ces occasions ne sont pas squattées par celles et ceux qui en ont moins besoin.

Ça sert ou ça marche, si des causes structurelles agissantes sont combattues avec quelques succès, victoires évoquées par Christine, si ces victoires donnent des chances à une prévention naturelle de se produire dans des proportions suffisantes.

Bernard De Vos
Délégué Général aux Droits de l'Enfant

« On n'annonce pas des résultats de ces consultations, de ces discussions, de ces dialogues pour demain, avec un horizon à un an, avec un travail qui est déjà entamé, où on a déjà quelques balises qui sont faites.

Je pense que c'est évidemment la meilleure manière de faire. Je pense que le secteur doit se définir lui-même, doit dire lui-même ce qu'il souhaite en terme de prévention, j'insiste sur le fait que ça doit être partagé par l'ensemble des acteurs.

Ça veut dire non seulement les AMO, mais aussi les services d'accompagnement, les services résidentiels – y compris les services publics qui prennent en charge des mineurs auteurs de faits qualifiés infractions...

Mais, ce qui me plaît, c'est le temps et le fait que ça paraisse, en tous les cas – moi, j'arrive aujourd'hui dans ce processus – ça paraisse extrêmement démocratique.

Chacun peut avoir la parole, chacun peut exprimer son point de vue, un point de vue de terrain qui peut être croisé avec des acteurs, des responsables d'administrations, avec des responsables politiques qui seront sans doute à un certain moment, mêlés à cette discussion, pour arriver à formuler des recommandations valables à l'horizon des prochaines élections et réaffirmer une nouvelle fois l'ambition de l'aide à la jeunesse de travailler de manière préventive.

Pedro Ferreira Marum
Directeur Général Adjoint de l'Aide à la Jeunesse

« Les coprésidents de chaque thématique présenteront donc, tout à l'heure, cette proposition à vous-même, de chantier aux participants. Pendant 20 minutes, vous, participants, vous pourrez discuter par groupes de 4 ou 5.

Et vous discuterez de ce qui paraît, aux yeux du groupe, chacun, les 3 priorités des chantiers potentiels qui vous auront été donnés.

Vous allez voir quelles sont les trois priorités, vous allez les classer.

20 minutes pour ça, vraiment, on ne voulait pas - et ça, c'était une volonté depuis le début - on voulait pas, en tant qu'administration certainement, mais en tant que comité organisateur, influencer vraiment vers où on va aller et qu'est-ce qu'on veut avoir comme thématique.

C'est pour ça qu'on est obligés de passer par un tas de propositions et, on vous laisse choisir. Quand on me demandait : mais quel est le résultat final que tu vas obtenir ?

Je ne sais pas !

Le résultat final c'est vraiment ce qui aura été décidé par l'ensemble, par ce processus depuis le mois de juin, mais aussi par le processus très important ici qui est vraiment de choisir les chantiers sur lesquels vous allez travailler.

Moments d'ambiance lors des chantiers

« Je dois vous avouer qu'on compte pas mal sur ce que ça pourrait apporter, ce que les débats et les réflexions vont apporter aujourd'hui pour pouvoir travailler un petit peu ces chantiers-là.

« Est-ce que ça parle aux gens, dans les AMOs il y a... On développe plein d'actions différentes, donc qu'est-ce que ça veut dire une AMO ? Et donc, de là, la question d'une identité de secteur et donc de se dire que s'identifier comme le secteur de la prévention, ça avait sans doute du sens.

Valérie Glatigny Ministre de l'aide à la jeunesse

« On a pu avoir un feedback des acteurs de terrain eux-mêmes, avec une attention particulière à la transversalité, puisque j'ai vu des représentants de différents secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et on a coutume de dire qu'il faut tout un village pour élever un jeune, un enfant, et c'était précisément ce à quoi on a assisté puisqu'on avait des représentants du monde du sport, de l'enseignement, des maisons de justice etc., et donc on voyait un ensemble d'acteurs qui ont décidé de travailler à partir de la prévention, et on sait que c'est en travaillant le plus tôt possible sur l'identification de problèmes qu'on peut aider au mieux nos jeunes et nos familles.

Je suis très heureuse de pouvoir compter sur le travail qui est initié comme aide à la décision ministérielle, avec l'identification des choses qui marchent bien et puis des choses qui marchent moins bien.

Ce moment de ponctuation très important va être suivi de l'organisation des chantiers qui viennent d'être décidés. Ils vont se tenir pendant toute cette année 2022. Leurs résultats seront déterminants pour l'avenir de cette politique publique.

Le rapport final et ses recommandations sont attendus pour septembre 2023. Toutes les productions seront rendues accessibles au fur et à mesure des travaux sur le site assisesdelaprevention.be.